

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A adresser entre le **26 mai et le 13 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris)** à :
Eurazeo Photo Prize 2026, 66 rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Email : concoursphotos@eurazeo.com

TOUS LES CHAMPS PRECEDES D'UN ASTERISQUE (*) DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLIS ET DACTYLOGRAPHIES

PHOTOGRAPHE CANDIDAT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable : email :

DANS LE CAS OÙ VOUS ÊTES REPRESENTÉ (AGENT, GALERIE, ...)

Nom et prénom du représentant :
Adresse :
.....
Tél. : Portable : email :

CONNAISSANCE DE EURAZEO PHOTO PRIZE 2026

Par quel moyen avez-vous eu connaissance de Eurazeo Photo Prize 2026 ?

- Articles de presse
- Internet (indiquer le site) :
- Événements culturels / organismes :
- Autre :

CONSTITUTION DU DOSSIER

(Conformément au règlement du Eurazeo Photo Prize 2026, seuls les dossiers complets seront examinés. L'horodatage du *WeTransfer* fait foi pour la date limite).

Le candidat doit constituer un dossier complet dont le contenu est détaillé dans le règlement du Eurazeo Photo Prize 2026 et comprenant :

- 1. Un curriculum vitae détaillant son parcours et ses travaux accomplis.**
- 2. Un reportage entier ou un portfolio de 50 images, en noir et blanc ou couleur, format .JPG exclusivement de bonne qualité (8 méga pixels minimum). Eurazeo se réserve le droit de demander les fichiers en haute définition d'origine aux dossiers présélectionnés. Les images doivent être nommées et numérotées dans l'ordre souhaité de projection au jury, de la manière suivante : NOM_PRENOM-NUMERO de 001 à 050. Elles doivent être accompagnées d'un document word avec les légendes.**
- 3. Le formulaire de candidature complété et signé.**
- 4. Une note d'intention de 5 000 signes expliquant son projet et soulignant la motivation, la méthodologie de travail, la réalisation technique du sujet avec chiffrage du projet et des frais à engager.**

Le candidat devra envoyer tous les éléments précités par *WeTransfer* à l'adresse suivante : concoursphotos@eurazeo.com.

ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

- Je m'engage à respecter chacun des termes du règlement du Eurazeo Photo Prize 2026.
- Dans le cas où je serai sélectionné en tant que lauréat, j'accepte que tout ou partie des photographies réalisées dans le cadre du projet du Eurazeo Photo Prize 2026, soient présentés et reproduits notamment dans le cadre de la communication d'Eurazeo sur le Eurazeo Photo Prize 2026. Et j'autorise gratuitement la reproduction, la représentation, l'exploitation et l'utilisation de tout ou partie de ces photographies, support et autres éléments dans les conditions prévues à l'article 11 « Respect des droits des tiers / Supports / Exploitation des photos du Lauréat » du règlement du Eurazeo Photo Prize 2026, pour l'ensemble des exploitations prévues dans cet article.

J'ai lu et j'accepte le règlement du Eurazeo Photo Prize 2026

Les données personnelles sont collectées par Eurazeo en tant que responsable de traitement et font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation au Eurazeo Photo Prize 2026, à communiquer avec vous, à gérer la communication avec le lauréat, à gérer l'attribution de la dotation, l'exploitation des photos du lauréat et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires qui s'imposent à Eurazeo. Le traitement mis en œuvre dans ce contexte est fondé sur l'exécution d'un contrat (le règlement du Eurazeo Photo Prize 2026). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Vous avez également la possibilité, de vous opposer au traitement de vos données, d'en demander la limitation ou la portabilité et de définir des directives concernant le sort de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits conformément à la réglementation en vous adressant à Société Eurazeo, Eurazeo Photo Prize 2026, 66 rue Pierre Charron, 75008 PARIS.

Pour plus d'informations concernant vos droits, nous vous invitons à vous référer au Règlement du Eurazeo Photo Prize 2026.

EURAZEO
PHOTO PRIZE

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, nous vous informons que les dossiers de candidature ainsi que les photos afférentes seront conservés chez Eurazeo pendant une période de trois ans à compter de la réception de la candidature. Passé ce délai, les dossiers et les photos seront détruits de manière définitive.

*Date d'envoi à Eurazeo Photo Prize 2026:

*Fait à

*Le

*Fait à

*Le

*Signature du candidat
précédée de la mention "lu et approuvé"

*Signature du représentant (le cas échéant)
précédée de la mention "lu et approuvé"

Règlement du Eurazeo Photo Prize 2026 disponible sur le site www.eurazeo.com

EURAZEO
PHOTO PRIZE

**EURAZEO PHOTO PRIZE 2026
REGLEMENT COMPLET**

ARTICLE 1 - Préambule

La société Eurazeo, société européenne à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est situé 66 rue Pierre Charron, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692030992 (ci-après, « **Eurazeo** ») dispose d'une prestigieuse collection d'œuvres de photographes de renommée mondiale tels Sebastião Salgado, Georges Rousse, Nick Brandt, Mickael Kenna, etc. auxquels viennent s'ajouter chaque année des œuvres des lauréats du Prix Photo annuel organisé par Eurazeo, depuis 2010. Près de 130 photos composent la collection Eurazeo et habillent les murs des bureaux de Paris, Londres et New York.

ARTICLE 2 - Objet

Le Eurazeo Photo Prize 2026 (ci-après également « **la Bourse Eurazeo** ») vise à développer et à croiser des approches diverses autour de la photographie.

Thème de l'édition 2026 : « **Histoires d'Europe** ».

L'appel à candidature est ouvert :

- aux photographes professionnels affiliés à l'Association Pour la Gestion Et la Sécurité Sociale des Auteurs (ci-après l'« AGESSA ») ou à la Maison des Artistes ;
- à tous les journalistes professionnels sans restriction; et
- aux photographes professionnels titulaires d'un contrat dans lequel leur profession de photographe est reconnue, contrat pouvant être de nature commerciale ou éditoriale ;

souhaitant réaliser un projet inédit répondant au thème annoncé. Une bourse sera allouée pour le temps de la recherche, de la conception et de la réalisation du projet sélectionné.

Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Eurazeo Photo Prize 2026 et ne pourra bénéficier de la dotation.

Aucune restriction de nationalité, géographique ou discriminatoire (langue, genre, religion, origine, etc.) ne s'applique.

Le montant de la dotation doit être utilisé uniquement pour accomplir le projet qui a été sélectionné dans le cadre du Eurazeo Photo Prize 2026. Les candidats et candidates sont libres de collaborer, à leurs frais, avec des prestataires de leurs choix pour la réalisation de leur projet. Aucun montant supplémentaire ne sera accordé par Eurazeo.

Le lauréat bénéficie :

- Du financement par Eurazeo d'une bourse de 20.000 euros ;
- De la prise en charge de ses frais de voyage et de séjour par Eurazeo sur justificatif. Tous les frais supérieurs à 500 euros devront nécessiter l'accord préalable écrit d'Eurazeo ;
- De l'expertise du responsable du Eurazeo Photo Prize 2026 dans la production de son projet, sur le fond et sur la forme, afin que le lauréat puisse mener à bien ses travaux dans les délais et selon le budget impartis ;
- De l'accompagnement d'Eurazeo dans la finalisation de son projet, selon sa teneur et ses conditions de diffusion.

EURAZEO PHOTO PRIZE

Le Eurazeo Photo Prize 2026 fait l'objet d'une communication, par de la publicité sur le site www.eurazeo.com (ci-après le « Site »), par le bureau de presse 2e Bureau, dans les réseaux sociaux, par voie de communiqué de presse dans des magazines relatifs à l'art et à la photo diffusés en France. La communication de ce Eurazeo Photo Prize 2026 s'envisage également via les réseaux des partenaires (site, blog et mailing list).

Une copie écrite du règlement, également accessible sur le Site, est adressée à toute personne qui en fait la demande par voie postale à l'adresse suivante (frais d'envoi à la charge du demandeur) : **EURAZEO - Eurazeo Photo Prize 2026 - 66, rue Pierre Charron - 7508 PARIS.**

ARTICLE 3 - Candidature

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 26 mai au 13 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris). Aucun dossier envoyé au-delà de la date de clôture ne sera pris en compte.

Les candidatures sont gratuites. Un seul projet par candidat sera accepté.

Les dossiers de candidature pourront être téléchargés à l'adresse suivante :

<https://www.eurazeo.com/sites/default/files/2026-05/EURAZEO-PHOTO-PRIZE-Reglement-2026.pdf>

Le candidat doit envoyer un dossier de candidature par **WeTransfer** exclusivement à l'adresse suivante : concoursphotos@eurazeo.com et nommé de la manière suivante : NOM_PRENOM, composé de :

1. **Un curriculum vitae détaillant son parcours et ses travaux accomplis.**
2. **Un reportage entier ou un portfolio de 50 images minimum, en noir et blanc ou couleur, Format .JPG exclusivement de bonne qualité (8 méga pixels minimum). Eurazeo se réserve le droit de demander les fichiers en haute définition d'origine aux dossiers présélectionnés. Les images doivent être nommées et numérotées dans l'ordre souhaité de projection au jury, de la manière suivante : NOM_PRENOM-NUMERO de 001 à 050. Elles doivent être accompagnées d'un document word avec les légendes.**
3. **Le formulaire de candidature complété et signé.**
4. **Une copie de sa pièce d'identité.**
5. **Une note d'intention de 5 000 signes expliquant son projet et soulignant la motivation, la méthodologie de travail, la réalisation technique du sujet avec chiffrage du projet et des frais à engager.**

Toute candidature incomplète, erronée ou ne respectant pas le présent règlement sera considérée comme irrecevable et sera rejetée, sans que la responsabilité d'Eurazeo puisse être engagée.

Le candidat garantit que les œuvres proposées au Eurazeo Photo Prize 2026 sont originales, inédites et qu'il est seul détenteur de l'ensemble des droits d'exploitation attachés à ces œuvres. Le candidat doit avoir réglé les autorisations éventuellement requises des personnes physiques dont l'image est utilisée.

Sans exception aucune, tout dossier de candidature reçu après la date limite du 13 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris) ne sera pas pris en considération. Eurazeo se réserve le droit d'archiver ou de détruire tous les dossiers de candidature reçus dans le cadre du Eurazeo Photo Prize 2026. Eurazeo s'engage à respecter la confidentialité des candidatures et à ne pas diffuser les projets non retenus.

Calendrier

Fin des candidatures : 13 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris),

Réunion du Jury : 18 et 21 septembre 2026

Annnonce du lauréat : 21 septembre 2026

Début du projet : octobre 2026

ARTICLE 4 - Désignation du lauréat

La désignation du lauréat sera faite à l'issue d'une présélection consistant en l'examen des dossiers de participation reçus de façon à s'assurer que ceux-ci contiennent l'ensemble des documents et informations visés à l'article 3 et que les candidats remplissent les conditions de participation prévues à l'article 2.

Le jury fera une présélection de maximum 5 dossiers présentés par des candidats. Les 5 candidats finalistes sont appelés pour venir présenter leur projet devant le jury le 21 septembre 2026 pour un entretien de 20 minutes ou par visioconférence, si à l'étranger. Ils doivent développer leur sujet, la méthodologie, le calendrier prévisionnel de réalisation et une estimation des frais à engager.

La décision du jury quant à la désignation du lauréat est souveraine, aucune contestation ne sera acceptée. Le jury peut décider de ne pas attribuer la dotation s'il estime que les candidatures qui lui sont proposées n'en justifient pas l'attribution.

Le lauréat s'engage à assurer un suivi régulier de l'avancement de son projet et, à ce titre, à fournir à Eurazeo toute information utile relative à la bonne exécution du projet financé.

À cet effet, le lauréat s'engage notamment à :

- transmettre à Eurazeo, selon un calendrier défini d'un commun accord et à minima :
 - 3 points d'étapes (un tous les 2 mois) intermédiaires sur l'avancement artistique, technique et opérationnel du projet ;
 - un *reporting* final portant sur l'exécution complète du projet ;
- communiquer un état détaillé du budget prévisionnel du projet, ainsi que toute mise à jour significative de celui-ci en cours d'exécution ;
- justifier, à la demande d'Eurazeo, de l'affectation effective de la dotation au projet sélectionné, notamment par la transmission de tout document utile (factures, devis, justificatifs de dépenses, attestations, relevés ou tout autre document probant).

Eurazeo se réserve le droit de solliciter tout complément d'information qu'elle jugerait nécessaire pour s'assurer de la conformité de l'exécution du projet aux engagements pris dans le cadre du présent règlement.

ARTICLE 5 - Dotation

L'attribution de la Bourse du Eurazeo Photo Prize 2026 est soumise à **obligation de résultats**.

La dotation allouée au titre du Eurazeo Photo Prize 2026 doit être utilisée exclusivement pour les besoins du projet sélectionné, tel que présenté par le lauréat lors de sa candidature et validé par Eurazeo.

Le lauréat reconnaît que l'attribution de la dotation est strictement conditionnée à la réalisation effective du projet, dans le respect :

- du calendrier annoncé ;
- du budget présenté ;
- et, plus généralement, des engagements souscrits au titre du présent règlement.

Toute personne lauréate s'engage à octroyer l'exclusivité de son projet finalisé à Eurazeo jusqu'à la présentation publique organisée à la fin du projet par Eurazeo, avec un droit d'utilisation gratuite d'une sélection d'images du projet pour la seule promotion du projet Eurazeo Photo Prize 2026.

EURAZEO PHOTO PRIZE

La personne lauréate sera invitée à signer un contrat avec la direction d'Eurazéo pour formaliser cet accord. La réception de la première moitié de la dotation se fera à la signature du contrat ; et le solde sera versé six mois après.

Sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels Eurazéo pourrait prétendre, Eurazéo pourra exiger le remboursement total ou partiel des sommes versées au titre de la dotation dans les cas suivants :

- non-réalisation du projet, réalisation partielle ou non conforme aux engagements pris ;
- utilisation de tout ou partie de la dotation à d'autres fins que celles du projet sélectionné ;
- défaut de transmission des éléments de *reporting* ou des justificatifs demandés ;
- manquement grave ou répété aux obligations prévues par le présent règlement.

En cas de survenance de l'un des cas précités, Eurazéo adressera au lauréat une mise en demeure écrite, par tout moyen permettant d'en rapporter la preuve, l'invitant à remédier au manquement constaté dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de ladite mise en demeure.

À défaut de régularisation dans ce délai, Eurazéo pourra exiger le remboursement, en une seule fois, de tout ou partie des sommes indûment perçues, dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la notification de la demande de remboursement.

Les obligations prévues au présent article constituent des obligations essentielles et déterminantes du consentement d'Eurazéo. Tout manquement pourra entraîner, sans préjudice des stipulations du présent règlement, la remise en cause du bénéfice de la dotation.

Dans le cadre du Eurazéo Photo Prize 2026, le lauréat s'engage à remettre à Eurazéo deux (2) ou trois (3) tirages photographiques issus du projet réalisé dans le cadre du Eurazéo Photo Prize 2026, choisis par Eurazéo, datés et signés (éventuellement numérotés), ainsi que les fichiers Haute Définition, conformément aux modalités prévues par le présent règlement. La remise matérielle de ces tirages emporte transfert de la seule propriété corporelle desdits supports au profit d'Eurazéo, à titre définitif et gratuit.

À ce titre, Eurazéo devient propriétaire des supports matériels des tirages remis et est autorisée à les conserver, exposer, prêter, assurer, restaurer ou intégrer à sa collection d'œuvres photographiques. Eurazéo s'engage à respecter pleinement le droit moral du lauréat, lequel comprend notamment :

- le droit au respect du nom ;
- le droit au respect de l'intégrité de l'œuvre ; et
- plus généralement, le droit au respect de l'œuvre et de l'esprit dans lequel elle a été créée.

Le choix des tirages destinés à rejoindre la collection Eurazéo est effectué par Eurazéo parmi les œuvres composant le projet finalisé, dans le respect de l'unité artistique du projet. Les modalités techniques des tirages (format, type de papier, signature éventuelle, numérotation, mentions) pourront être définies d'un commun accord entre Eurazéo et le lauréat, conformément aux usages de la photographie d'art.

ARTICLE 6 - Publicité et mention du lauréat

Du seul fait de l'acceptation du présent règlement, le lauréat autorise Eurazéo, à mentionner et à utiliser, directement ou indirectement, son nom, son prénom, sa ville et son pays de résidence et sa qualité ainsi que les photographies issues de son projet, en tout ou partie, dans le cadre de toutes manifestations publicitaires ou promotionnelles et sur tous supports, notamment dans toutes publications, tous documents, brochures ou textes de quelque nature que ce soit, imprimés ou sous forme électronique, liées au présent Eurazéo Photo Prize 2026 ou faisant référence à au Eurazéo Photo Prize 2026, en France métropolitaine ou à l'étranger, sans rémunération, droit ou avantage quelconque autre que l'attribution de la dotation, et ce pendant toute la durée d'exploitation autorisée des photos visée à l'article 11 du présent règlement.

ARTICLE 7 - Autorisation

Les candidats autorisent Eurazeo à procéder à toutes vérifications nécessaires concernant l'identité et le domicile des candidats. Toute fausse déclaration entraîne automatiquement l'élimination du candidat au Eurazeo Photo Prize 2026.

ARTICLE 8 - Modification du règlement

Eurazeo se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité le règlement du Eurazeo Photo Prize 2026 si les circonstances l'y obligent ou pour toute autre raison, sans avoir à justifier de cette décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait. Les personnes ayant déposé une candidature répondant aux critères définis dans le règlement avant sa modification seront informées de ces modifications.

ARTICLE 9 - Traitement de données personnelles mis en œuvre par Eurazeo

Dans le cadre de l'organisation du Eurazeo Photo Prize 2026, en tant que responsable de traitement, Eurazeo est amené à collecter et traiter des données personnelles concernant les candidats. A défaut d'avoir fourni toutes les données sollicitées dans le formulaire de candidature et indiquées par un astérisque, la participation au Eurazeo Photo Prize 2026 ne sera pas retenue.

Dans ce contexte, Eurazeo est amené à mettre en place un traitement de données personnelles, dans le respect de la réglementation applicable, à la seule fin de la participation au Eurazeo Photo Prize 2026, de communication avec les candidats et le lauréat, de la gestion du lauréat, de l'attribution de la dotation, de l'exploitation des photos du lauréat et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires qui s'imposent à Eurazeo.

Le traitement mis en œuvre dans ce contexte est fondé sur l'exécution du contrat (le présent règlement) pour ce qui concerne la participation au Eurazeo Photo Prize 2026.

Les données personnelles des candidats collectées et traitées dans ce contexte seront conservées pendant toute la durée du Eurazeo Photo Prize 2026 pour les seuls besoins de celle-ci et pendant la durée de prescription applicable, à l'exception des données relatives au lauréat qui seront conservées le temps raisonnable requis pour atteindre les finalités énoncées ci-dessus.

Les données collectées et traitées dans ce contexte peuvent faire l'objet d'une communication à des prestataires de services tiers, agissant en tant que sous-traitants au sens de la réglementation applicable, pour exécuter notamment des prestations d'hébergement, de stockage, d'analyses, de communication, de traitement de données, de gestion de bases de données ou encore de maintenance informatique.

Ces prestataires n'agissent que sur instruction de Eurazeo et n'auront accès aux données personnelles des candidats que pour exécuter ces services et seront tenus aux mêmes obligations de sécurité et de confidentialité que Eurazeo.

Conformément à la réglementation applicable, les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données personnelles les concernant, d'un droit à la limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données les concernant. Les candidats disposent également du droit de faire parvenir à Eurazeo des directives spéciales relatives au sort de leurs données personnelles après leur mort. Pour exercer ces droits, les candidats peuvent adresser une demande par courrier à : Eurazeo, Eurazeo Photo Prize 2026, 66 rue Pierre Charron, 75008 Paris.

Enfin, les candidats peuvent introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles.

ARTICLE 10 - Responsabilité

La responsabilité de Eurazéo est strictement limitée à la délivrance de la dotation effectivement et valablement gagnée.

Eurazéo dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Eurazéo Photo Prize 2026.

Eurazéo pourra annuler tout ou partie de la Bourse Photo s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au Eurazéo Photo Prize 2026 ou de la détermination du lauréat. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

En outre, la responsabilité de Eurazéo ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problème d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique. Eurazéo ne saurait être tenu pour responsable de retard, perte ou avaries résultant des services postaux de gestion.

Eurazéo se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le Eurazéo Photo Prize 2026 en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures l'exigent et ce, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

ARTICLE 11 – Respect des droits des tiers / Supports / Exploitation des photos du lauréat

Les candidats sont tenus au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En conséquence, il leur appartient, d'une part, de s'assurer que les photos et les supports sur lesquels elles sont intégrés ne constituent pas une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers, une violation du droit à l'image d'un tiers, une atteinte aux droits des personnes et au respect de leur vie privée, une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou une atteinte à un quelconque autre droit d'un tiers et, d'autre part, de s'assurer que les légendes et textes ne constituent pas une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers (et notamment de son droit d'auteur) et ne portent pas atteinte à un quelconque autre droit de tiers.

Chaque candidat déclare et reconnaît qu'il est l'auteur exclusif et unique de ses photos, légendes et textes et garantit Eurazéo contre tout recours d'un tiers lié à une revendication de la qualité d'auteur sur ces éléments ou sur le support. Les candidats déclarent et reconnaissent également que les photos, légendes et textes proposés au Eurazéo Photo Prize 2026 sont originaux, inédits (interdiction de reproduire une œuvre existante), qu'ils ne portent pas atteinte à un quelconque des droits visés ci-dessus et qu'ils sont seuls titulaires de l'intégralité des droits d'exploitation attachés à ces photos, légendes et textes. Ils garantissent Eurazéo contre tout recours d'un tiers à ces titres.

En tant que de besoin, les candidats font leur affaire des autorisations de tous tiers ayant directement ou indirectement participé à la réalisation des photos, des légendes et du texte et/ou qui estimeraient avoir un droit quelconque à faire valoir à leur égard et assument la charge de tous les éventuels paiements en découlant.

EURAZEO PHOTO PRIZE

Les candidats reconnaissent que la participation au Eurazeo Photo Prize 2026 entraîne cession gratuite à Eurazeo des droits de propriété corporelle sur les supports, sans préjudice des droits de propriété intellectuelle sur leur contenu. Par ailleurs, Eurazeo décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol des supports qui lui seront transmis et qui seront conservés par lui.

Du seul fait de l'acceptation de la dotation, le lauréat autorise, à titre gracieux, la reproduction, la représentation, la traduction, l'adaptation, la communication au public et l'exploitation de tout ou partie de ses photos, légendes et textes par Eurazeo, s'il le souhaite, directement ou indirectement, dans le monde entier, sous toute forme, sous tout format et sur tout support, connus à ce jour, quel que soit le procédé technique utilisé, en autant d'exemplaires qu'il lui plaira et quelle qu'en soit la finalité ou destination, mais uniquement dans le cadre des exploitations suivantes :

- i. Communication sur le Eurazeo Photo Prize 2026, comprenant la communication promotionnelle et commerciale du Eurazeo Photo Prize 2026, réalisée directement ou indirectement par Eurazeo, sur quelque support que ce soit, et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, sur le Site, les brochures, prospectus, communiqués de presse, affiches, etc. ;
- ii. Communication de Eurazeo, réalisée directement ou indirectement par Eurazeo, sur quelque support que ce soit sous formes papier et électronique qu'il s'agisse de plaquettes, site internet ou sur tout autre support similaire de l'année 2026-2027 ;
- iii. Communication réalisée directement ou indirectement par Eurazeo, sur quelque support et de quelque manière que ce soit, sur la collection d'œuvres photographiques d'Eurazeo, notamment au travers de l'édition de catalogues non destinés à la commercialisation.

Eurazeo est également autorisé à exposer, reproduire, représenter et communiquer (i) les photos, légendes et textes du lauréat et (ii) les travaux ou photos du lauréat qui pourraient faire l'objet d'une exposition, en tous lieux, publics ou non, et par tous moyens et procédés techniques, connus ou encore inconnus à ce jour, quelle que soit la finalité de la reproduction, représentation ou de la communication au public (commerciale, gratuite, publicitaire, promotionnelle ou autre). Les frais liés à l'exposition des travaux du lauréat seront à la charge de Eurazeo.

Le lauréat garantit Eurazeo contre tous recours, actions ou réclamations que pourrait former, à un titre quelconque, tout tiers, à l'occasion de l'exercice des droits cédés aux présentes et plus généralement au titre de toutes les garanties et engagements pris dans le cadre du présent règlement ou qui aboutiraient à la condamnation de Eurazeo au paiement d'une quelconque somme ou indemnité.

Dans le cadre des exploitations définies ci-dessus, le lauréat fera son affaire personnelle, en tant que de besoin, de l'obtention, pour le compte de Eurazeo, de la part de toutes les personnes physiques apparaissant sur les photos, de l'autorisation d'utiliser, à titre gratuit, leur image ou l'un des éléments ou attributs de leur personnalité, pour toute la durée et tous les modes d'exploitation prévus ci-dessus.

EURAZEO PHOTO PRIZE

Le lauréat pourra librement utiliser les photos, légendes, textes dans le cadre de sa communication personnelle ou d'expositions non concurrentes aux éventuelles expositions qui pourraient être organisées par Eurazeo. Il s'engage cependant à faire son possible pour mentionner la dotation qui lui a été remise par Eurazeo et à mentionner ce dernier.

Toute exploitation commerciale des photos et/ou de photos ressemblantes faites par le lauréat sur le même thème (ci-après les « **Photos Similaires** »), ne devra pas porter atteinte à la réputation, ni causer un préjudice quelconque et notamment d'image à Eurazeo.

En toute hypothèse, le lauréat s'engage à ne pas autoriser un tiers à utiliser, reproduire ou exploiter les photos et/ou les Photos Similaires dans le cadre d'exploitations susceptibles de nuire ou de porter atteinte à la réputation ou de causer un préjudice quelconque, et notamment d'image, à Eurazeo, et ce pendant toute la durée légale de protection des droits d'auteur prévue tant par les législations françaises qu'étrangères et par les conventions internationales, y compris leurs futures prolongations.

Toute utilisation des photos, légendes et textes du lauréat par Eurazeo non visée à l'article 11 ou plus généralement dans le cadre du présent règlement ci-dessus fera l'objet d'un contrat de cession de droits entre le lauréat et Eurazeo.

Eurazeo se réserve la possibilité de réaliser ou de faire réaliser des reportages photographiques et/ou des interviews auprès du lauréat et du jury. Dans ce cas, ces derniers autoriseraient Eurazeo, à titre gratuit, à exploiter, en intégralité ou par extraits :

- tous les éventuels reportages réalisés représentant le lauréat et le jury ;
- les éventuelles interviews de ces derniers ;
- leur nom, prénom et image ;
- les éléments de leur CV ;

et ce pour toute la durée de la cession de droits prévue à l'article 11, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour.

En tout état de cause, Eurazeo demeure entièrement libre d'exploiter ou non dans les conditions susmentionnées les éventuels reportages et/ou interviews du lauréat et du jury qu'il aurait réalisés, en ce compris les éventuelles photographies qu'il aurait réalisées du lauréat.

ARTICLE 12 - Loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les participants sont donc soumis à la réglementation française. Tout acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.

Dans l'hypothèse où le présent règlement ferait l'objet d'une traduction dans d'autres langues que le français et où apparaîtraient des différences entre ces versions et la version française, seule la version française fera foi.

En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à Eurazeo dans un délai de 2 mois après la clôture du Eurazeo Photo Prize 2026 (cachet de la poste faisant foi).

Tout litige né à l'occasion du présent Eurazeo Photo Prize 2026 et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux judiciaires de Paris, sous réserve des dispositions légales applicables.